

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 19 NOVEMBRE 2020

Convocation en date du : 13/11/2020

Date d'affichage de la convocation : 13/11/2020

Date d'affichage du Procès-Verbal : 20/11/2020

L'an deux mille vingt, le dix neuf novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Dompierre les Ormes sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire

Présents :

MM. Guillaume BOUCHOT, André CHARNAY, Jean-Yves COURTOIS, Frédéric DEBUS, Michel DESROCHES, Emmanuel FENEON, Bernard LITAUDON, , Marcel RENON

Mmes Géraldine AURAY, Marie BURILLER, Séverine DEBIEMME, Emilie GIRAUD DEBROSSE, Elisabeth MARTINOT, Véronique VIAL

Absent-excuse : M. Philippe PROST a donné procuration à M. André CHARNAY

M. Michel DESROCHES a été élu secrétaire de séance.

Compte-tenu du contexte sanitaire, le Conseil Municipal décide de tenir cette séance à huis clos.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à M. Samuel PATY.

1°) Dossier adressage - Délibération n° 2020/11/01

Mme le Maire rappelle que dans le cadre du dossier « adressage », une proposition d'un montant 5 400,00 € H.T. avait été transmise par La Poste pour cette prestation.

Une subvention au titre des amendes de police peut être sollicitée.

Le Conseil Municipal,

- confirme accepter la proposition de la Poste d'un montant de 5 400,00 € H.T. pour l'adressage,
- sollicite auprès de Département de Saône et Loire une subvention aussi élevée que possible au titre des amendes de police,
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2°) Aménagement Lotissement La Palissade - SYDESL dossier n° 178166 RDP - Délibération n° 2020/11/02

Mme le Maire fait part de la proposition du Sydesl concernant des travaux d'aménagement au nouveau lotissement La Palissade, dossier n° 178166_RDP.

Le montant du devis s'établit comme suit :

a/ Raccordement électrique

* Coût total des travaux

- Montant du devis étude	2 708,46 € HT
- Montant du devis travaux	28 129,19 € HT
Montant total	30 837,67 € HT

* à déduire - Valeur de la réfaction SYDESL-ENEDIS 12 335,06 €

*** Contribution estimative à charge de la commune 18 502,59 € HT**

b/ France Télécom (attention en TTC)

Montant des travaux France Télécom TTC	9 925,99 H.T. soit 11 911,19 € TTC
Travaux de câblage	1 250,00 e H.T. soit 1 500,00 € TTC
Pas de subventionnement	
Contribution estimative à charge de la commune	11 175,99 € H.T. soit 13 411,19 € TTC

c/ Eclairage Public

Montant des travaux Eclairage Public HT	10 552,64 €
Participation du SYDESL	3 450,00 €
Contribution estimative de la commune	7 102,64 € HT

Le Conseil Municipal,

- valide le projet des travaux d'aménagement dossier n° 178166_RDP du Lotissement La Palissade
- accepte le plan de financement suivant :

Montant H.T. des travaux :	52 566,30 €
Réfaction Sydesl-Enedis	- 12 335,06 €
Participation du Sydesl :	- 3 450,00 €
Contribution de la Commune :	36 781,24 € H.T.

- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

3°) Halte-Garderie

Mme le Maire rappelle que le SIVU Enfance et Jeunesse paye un loyer pour l'occupation des garderies. Les charges d'eau, d'électricité et chauffage sont payées directement par la SIVU, mais celles-ci leur sont ensuite remboursées.

Mme le Maire explique qu'il serait plus simple maintenant que la Commune prenne à son nom les différents compteurs et qu'elle règle directement les factures.

4°) Crédit Agricole

Les travaux avancent bien. M. André Charnay fait part d'un bon suivi des travaux.

M. Jean-Yves Courtois indique que le mur extérieur donnant sur l'impasse de la boucherie est à doubler. Ces travaux n'étaient pas prévus. Cependant il y aura quelques travaux en moins puisque la société qui va louer le local ne souhaite pas l'enlèvement de certaines cloisons qui était prévu dans le marché de travaux.

Les futurs locataires prennent en charge l'installation informatique.

Le compteur d'eau n'aurait pas été posé. A vérifier avec la SAUR.

Il a été précisé aux futurs locataires que le bail partirait au 1^{er} janvier 2021.

5°) Décision modificative n° 2 budget Locaux Commerciaux - Délibération n° 2020/11/03

Mme le Maire fait part du mail de la Trésorerie de Cluny concernant un dépassement de crédit à l'article 65888 du budget locaux commerciaux pour un reliquat suite à liquidation de TVA.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mme le Maire, décide la modification budgétaire n° 2 Budget locaux commerciaux suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

Art 615221 Entretien, réparation bâtiments publics : - 10,00 €

Art 65888 Autres charges de gestion courante : + 10,00 €

6°) Dépenses d'investissement - Autorisation pour mandatement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2020 - Délibération n° 2020/11/04

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, autorise le Maire à mandater, dans l'attente du vote de l'ensemble des budgets primitifs 2021, les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2020 et cela en plus des crédits reportés le cas échéant ; somme qui sera affectée aux opérations suivantes :

Budget Commune

Opération 126 voirie article 2151 Réseaux de voirie

13 682,15 € (Travaux d'investissement 2020 : 54 728,60 € x 25 %)

Opération 152 Acquisition de matériel article 2183 Matériel de bureau et matériel informatique

2 500,00 € (Travaux d'investissement 2020 : 10 000,00 € x 25 %)

Opération 200 Divers bâtiments communaux article 21318 Autres bâtiments publics

18 677,78 € (Travaux d'investissement 2020 : 74 711,15 € x 25 %)

Opération 223 adressage article 2152 Installation de voirie
859,00 € (Travaux d'investissement 2020 : 3 436,00 € x 25 %)

Opération 224 Terrain article 2128 Autres agencements et aménagements de terrain
11 145,00 € (Travaux d'investissement 2020 : 44 580,00 € x 25 %)

Chapitre 21 article 21318 autres bâtiments publics
15 176,97 € (Travaux d'investissement 2020 : 60 707,90 € x 25 %)

Chapitre 21 article 2132 Immeubles de rapport
23 808,69 € (Travaux d'investissement 2020 : 95 234,76 € x 25 %)

Budget Locaux commerciaux

Chapitre 21 article 2132 Immeubles de rapport
33 235,25 € (Travaux d'investissement 2020 : 132 941,00 € x 25 %)

Budget Logements sociaux

Chapitre 21 article 2132 Immeubles de rapport
6 349,25 € (Travaux d'investissement 2020 : 25 397,00 € x 25 %)

Chapitre 21 autres installations, matériel et outillage techniques
article 2158 : 500,10 € (Travaux d'investissement 2020 : 2 000,40 € x 25 %)

7°) Questions et informations diverses

a) CIAS

Mme le Maire rappelle qu'en raison du 1^{er} confinement, le repas des anciens n'avait pas eu lieu et que des colis de Noël sont distribués aux personnes de plus de 90 ans, aux personnes hospitalisées et aux enfants souffrant de handicap.

Elle propose donc d'offrir aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu bénéficier du repas, un colis de Noël ou un bon d'achat à valoir chez les commerçants dompierrois.

Le Conseil Municipal décide de réfléchir sur la mise en place de bons d'achats.

b) Bulletin municipal

Mme le Maire indique que le bulletin municipal sera livré le 23 novembre pour une première relecture. Il convient donc de mettre en place un comité de relecture. Mmes Elisabeth Martinot, Emilie GIRAUD DEBROSSE et M. Frédéric DEBUS se proposent d'y participer.

Les corrections doivent être transmises pour le 30 novembre. Une 2^{ème} relecture est prévue le 07 décembre et le départ en impression le 09 décembre.

c) La Poste

Mme le Maire fait part de son entretien téléphonique avec la responsable de la Poste de Charnay les Mâcon concernant les horaires d'ouverture.

Cette dernière propose une fermeture le lundi matin au lieu de 2 après-midis.

Après discussion, et après vote à main levée, le Conseil Municipal décide d'opter pour une fermeture le lundi matin.

d) Fleurissement

Mme le Maire souhaite remercier M. Canaux pour la fourniture des bulbes de tulipes et d'avoir aidé notre agent communal à planter.

e) Décoration de Noël

Mme le Maire rappelle que l'Union Commerciale se charge de l'installation des guirlandes de Noël. Certaines ont été récupérées à la ville de Mâcon et sont un peu vieilles. Chaque année, l'association répare certaines guirlandes, le coût des réparations est pris en charge par la Commune.

f) Lavoir de Meulin

Félicitations à l'association Arts, Sites et Traditions de Meulin pour les travaux réalisés au lavoir de Meulin.

g) Mise à disposition de la salle des fêtes

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la salle des fêtes a été mise à disposition de Villages Solidaires les lundis après-midi dans le cadre de l'aide aux devoirs pour les enfants après l'école. 15 enfants de Dompierre y participent.

En raison du contexte sanitaire, seul ce local pouvait convenir pour accueillir les enfants.

h°) Signalétique touristique

Une relance a été faite par la Communauté de Communes pour la signalétique touristique.

La Commission se réunira ce samedi 21 novembre à 9 h en Mairie pour établir une liste de panneaux à commander.

i) Demande de M. Sébastien Coustaury, gérant des Domaines des Monts du Mâconnais - Délibération n° 2020/11/05

Mme le Maire fait part de la demande de M. Sébastien Coustaury, locataire d'un local commercial communal dans le bâtiment se situant en face de la salle des fêtes, pour la remise gracieuse de loyers suite à la crise sanitaire.

Comme une annulation de loyers a été faite pour les autres locataires des locaux commerciaux, le Conseil Municipal décide de ne pas facturer 2 loyers à M. Coustaury, gérant des Domaines des Monts du Mâconnais, à savoir les mois de novembre et décembre 2020.

j) Confinement

Mme le Maire rappelle qu'il avait été mis en place, lors du 1^{er} confinement, un service de livraison à domicile de courses auprès des personnes âgées et personnes vulnérables.

Il serait peut-être opportun de remettre en place de service.

Renseignements seront pris auprès des commerçants pour savoir s'il y a un réel besoin.

k) Ecole

Il est fait un compte-rendu du dernier conseil d'école.

- M. Emmanuel Fénéon indique que le lundi 9 novembre un regroupement de parents a distribué des tracts pour l'inutilité du masque pour les enfants à l'école.

- Il a été demandé l'aménagement de l'accès des maternelles par l'arrière. En effet, le terrain est en herbe et cela pose des problèmes de propreté avec le temps hivernal. Pose de dalle, graviers ?

- L'accès au talus lors des exercices d'évacuation est très compliqué. Un aménagement est peu probable puisque le chemin est privé. La Commission scolaire se rendra sur place.

- Demande récurrente pour la construction d'un préau et l'agrandissement de la cour des primaires avec le talus côté route en repoussant le grillage.

- Problème avec la plaque en béton située dans la cour des primaires. A priori le béton l'entourant se désagrège.

- Demande pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur pour la classe de Marion Berthier

- Pose de roulettes sur des caisses dans la classe de Mme Prost

Mme Francine Tardivaud remercie la Municipalité pour tous les aménagements réalisés.

Mme Séverine Debiemme informe M. André Charnay que l'entreprise SAM interviendra sur les portes et volets mercredi prochain.

l) Préparation budget 2021

M. Frédéric Debus souhaite que chaque commission réfléchisse sur les investissements à prévoir pour 2021 pour l'élaboration du budget.

Il indique qu'il serait opportun de voter les budgets primitifs dès février 2021.

m) Voirie communautaire

M. Marcel Renon indique que les travaux de voirie communautaire sont terminés. Des travaux supplémentaires ont été demandés pour l'aménagement du passage-piétons vers Groupama.

n) Assemblée générale du Syndicat des eaux

Un programme de travaux important est prévu sur Dompierre et Trivy avec la rénovation du réseau d'eau potable.

Le montant des travaux s'élève à 885 000 € H.T. sur 3 ans pour une longueur de conduite de 6,95 km.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau.

Le Syndicat a voté une augmentation du prix de l'eau de 2 % sur la facture moyenne de 100 m³ /an des abonnés, toutes taxes et redevances comprises.

Cette augmentation semble nécessaire, il a été constaté une diminution de la consommation alors que les investissements sont de plus en plus coûteux.

o) Bornage

Des bornages de terrains sont prévus les mardi 24 et vendredi 27 novembre le matin.

M. Bernard Litaudon se rendra sur place.

p) Adressage

M. Marcel Renon souhaite organiser une réunion pour faire le point sur la vérification de l'adressage.

Une réunion est prévue le mardi 24 novembre à 14 h 00 en Mairie.

q) Lotissement La Palissade

Les services du Sydesl doivent commencer les travaux la semaine prochaine.

Il semblerait qu'il y ait un problème de profondeur des compteurs d'eau.

Mme le Maire fait part d'un mail qu'elle a reçu du géomètre concernant l'apparition de fissures sur la voirie le long de l'accotement sans doute due aux passages répétés des camions.

r) Site internet

M. Emmanuel Fénéon indique avoir eu ce jour un entretien téléphonique avec Mme Isabelle Bouvier Boileau pour le site internet. Celui-ci est quasiment prêt, une version de relecture sera envoyée normalement la semaine prochaine

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 17 décembre 2020 à 20 h 00.

Réunion du Bureau Municipal : le vendredi 11 décembre 2020 à 9 h 00

Fin de séance : 22 h 20